

Question ordinaire Leuba

du 18 septembre 1989 (89.1088)

Finanzielle Unterstützung der Anti-Apartheid-Tagung in Lusaka durch die Schweiz**Financement par la Suisse d'une réunion anti-apartheid à Lusaka**

Selon un porte-parole du Département des affaires étrangères, la Suisse a participé, à raison de 40 000 francs, au financement de la réunion anti-apartheid de Lusaka qui s'est tenue du 29 juin au 2 juillet entre libéraux blancs sud-africains et membres du Congrès national africain (ANC).

Sans éprouver aucune sympathie pour l'apartheid, on peut s'étonner que la Suisse finance, avec des fonds publics, des réunions de mouvements d'opposition à des pays qui entretiennent des relations diplomatiques normales avec elle.

1. Quelle est la nature des dépenses financées par la Suisse et quatre autres pays occidentaux lors de la réunion de Lusaka? A quoi a servi l'argent des contribuables suisses?

2. La Suisse entend-elle financer systématiquement les réunions de mouvements d'opposition au régime de pays avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques?

3. Ne devrait-on pas distinguer les réunions entre deux parties à un conflit (par exemple entre le Gouvernement de Pretoria et l'ANC) auxquelles la Suisse devrait apporter son aide ma-

térielle et morale en vue d'une solution pacifique du conflit et les réunions qui ne rassemblent que des opposants et qui, par nature, ne sont pas aptes à résoudre les conflits?

4. Le Conseil fédéral admettrait-il que des puissances étrangères financent des réunions de partis suisses d'opposition?

Réponse du Conseil fédéral du 15 novembre 1989

L'appui financier donné par la Suisse à la réunion de Lusaka se situe dans le cadre du programme de mesures positives mises en oeuvre à la suite de la déclaration du Conseil fédéral du 22 septembre 1986 sur les relations de la Suisse avec l'Afrique du Sud. L'un des volets de ce programme vise à encourager le dialogue entre Sud-Africains sur l'avenir de leur société dans un esprit de justice sociale.

Le «Five Freedoms Forum» (FFF), responsable de la rencontre de Lusaka, est une organisation cherchant surtout à mobiliser les Sud-Africains blancs pour qu'ils soutiennent les efforts visant à l'établissement d'une société plus juste et plus humaine. Ses dirigeants ont sollicité l'appui financier des autorités suisses pour l'organisation et la tenue d'une rencontre sur le thème du rôle des Blancs dans une société en évolution, à Lusaka. Cette action répondant aux critères et domaines retenus pour le programme de mesures positives, le Département fédéral des affaires étrangères a alloué un montant de 42 000 francs au FFF. Cette contribution a été faite ouvertement. Les gouvernements américain, canadien, danois et néerlandais ont également participé à son financement.

La conférence a réuni environ 120 politiciens, universitaires, hommes d'affaires et responsables de multiples organisations de la communauté blanche sud-africaine, ainsi qu'une quarantaine de membres du Congrès national africain (ANC) en exil. Bon nombre des participants ne sont pas des opposants au gouvernement de Pretoria, plusieurs des Blancs s'étant rendus à Lusaka occupant notamment des fonctions officielles importantes en Afrique du Sud. L'intérêt suscité par la rencontre a permis d'assurer au dialogue ayant eu lieu avec l'ANC un effet multiplicateur dans l'ensemble de la communauté blanche sud-africaine.

La récente rencontre du Président Botha avec Nelson Mandela, approuvée par M. F. W. de Klerk, a d'ailleurs donné une reconnaissance officielle à l'utilité du dialogue avec l'ANC en Afrique du Sud même. Les autorités de Pretoria sont conscientes qu'un processus de dialogue intense avec toutes les parties intéressées, y compris l'ANC, est indispensable pour mener à bien et de façon pacifique les réformes politiques voulues, celles-ci ne pouvant aboutir qu'avec un consensus de la population aussi large que possible.

Le Conseil fédéral attache une grande importance au programme des mesures positives. Il s'efforce de maintenir le dialogue avec toutes les parties présentes en Afrique du Sud – le gouvernement ainsi que les représentants des différentes communautés ethniques et des mouvements d'opposition – et encourage le dialogue entre celles-ci. C'est dans cet esprit que la Suisse a soutenu financièrement la réunion de Lusaka. Par ailleurs, il convient de préciser que d'éventuelles aides financières étrangères à des organisations, partis ou personnes en Suisse ne sont fondamentalement soumises à aucune interdiction ou restriction, sinon à celles découlant de l'application du Code pénal.